



# La lettre des Certifiés d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !



Le Service Public du cœur



Les responsables académiques du SE-UNSA :

<b>Christian BASSET</b>	L.P. Dassault à MERIGNAC Secrétaire Académique Elu au CTA
<b>Christine MOINE-UIBER</b>	Lycée Brémontier à BORDEAUX Responsable académique 2nd degré
<b>Evelyne BRUN</b>	Lycée Fernand Daguin à MERIGNAC Responsable académique 2nd degré Elue à la CAPN des Certifiés
<b>Evelyne FAUGEROLLE</b>	Collège Les Lesques à LESPARRE Elue à la CAPA des certifiés
<b>Patricia ESCAPIL</b>	Collège Aturri à ST-PIERRE D'IRUBE Elue au CTA et à la CAPA des certifiés
<b>Laurence NAUMOT</b>	LG René Cassin à BAYONNE Elue à la CAPA des certifiés
<b>Vincent FAUVEL</b>	Collège Anatole France à CADILLAC Elu à la CAPA des certifiés
<b>Catherine AMBEAU</b>	S.E.P. Victor Louis à TALENCE Responsable Académique Jeunes Enseignants

N°13  
7 mars 2014



Sommaire

- [Mutations : Bientôt les résultats de l'Inter](#)
- [Mutations : Anticipez le mouvement intra-académique](#)
- [Congé formation : Bilan](#)
- [Calendrier : quelques dates à retenir](#)
- [L'avancement des fonctionnaires préservé](#)
- [Chantier des Métiers](#)

## MUTATIONS : Bientôt les résultats de l'Inter

Une fois encore le Ministère a décidé de publier par SMS le projet de mutation inter, avant le travail des CAPN. Le SE-UNSA réaffirme son opposition à cette pratique qui provoque inutilement de l'anxiété et du stress supplémentaire dans une période déjà difficile pour les collègues en attente. De plus à travers cette démarche de communication du projet, le Ministère contourne les instances paritaires et les élus du personnel. Seul, le travail des commissions paritaires garantit l'équité, le respect des règles et la transparence des opérations de mutations.

Cette information reçue par SMS n'est qu'un projet qui peut être modifié au cours des CAPN.

Les résultats définitifs du mouvement inter seront connus de façon certaine entre le 10 et le 14 mars. Ci-dessous le détail par discipline.

Lundi 10 mars	matin	SII Technologie
	après-midi	Documentation Eco Gestion SES Arts Plastiques Arts Appliqués
Mardi 11 mars	matin	Lettres classiques Lettres modernes Philosophie
	après-midi	Mathématiques

Mercredi 12 mars	matin	CPE PEGC
	après-midi	SVT Sciences Physiques
Jeudi 13 mars	matin	Anglais Allemand Espagnol
	après-midi	Education musicale Langues régionales Langues à faible diffusion Italien Histoire-Géo
Vendredi 14 mars	matin	COP

Le SE-UNSA vous accompagne pendant cette période cruciale et organise une permanence téléphonique. Quatre lignes téléphoniques spéciales seront mises en service au secrétariat national du SE-UNSA :

**01.44.39.23.16 - 01.44.39.23.26 - 01.44.39.23.36 - 01.44.39.23.46**

Par ailleurs, votre section académique est à votre disposition tous les jours de la semaine au 05 57 59 00 20.

[Sommaire](#)

## MUTATIONS : Anticipez le mouvement intra-académique

La circulaire rectorale fixant les règles et le barème de points pour le mouvement intra-académique n'est pas encore parue à l'heure où nous publions. Dès sa parution, les adhérents du SE-UNSA recevront une publication "spéciale Mut-Intra".



Nous vous conseillons de réunir dès à présent les pièces justificatives de votre situation familiale, et notamment le justificatif de la résidence professionnelle de votre conjoint si vous envisagez de demander un RC, ainsi que les pièces pouvant justifier d'éventuelles années de séparation.

Les délais sont courts entre la saisie des vœux et le retour des documents. La formulation des vœux peut être stratégique dans certaines disciplines. N'hésitez pas à nous contacter ou/et à prendre rendez-vous. Nous pourrions répondre à toutes vos questions.

[Sommaire](#)

## CONGE FORMATION : Bilan

Les nouvelles dispositions transitoires font apparaître 14 bénéficiaires supplémentaires par rapport à l'année dernière, soit 50 au lieu de 36 avec 333 mois au lieu de 319 pour les certifiés.

Plus d'infos : [lire le compte-rendu](http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article722) (<http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article722>)

[Sommaire](#)

## CALENDRIER : quelques dates à retenir

Groupe de Travail "Congé de formation professionnelle"	4 mars
CAPA Liste d'aptitude des agrégés	25 mars
Groupe de Travail "Barème mouvement intra"	15 et 16 mai
CAPA note administrative, accès à la hors classe	6 juin

N'oubliez pas de nous faire parvenir vos fiches de suivi syndical reçues par courrier.

Elles sont téléchargeables sur notre site : [Fiches](http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?rubrique43) (<http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?rubrique43>)

[Sommaire](#)

## L'avancement des fonctionnaires préservé

Il aurait été insupportable pour l'ensemble des fonctionnaires de devoir renoncer à leur avancement alors que leur salaire est déjà bloqué depuis 4 ans.

Dès le 6 février, le Secrétaire Général du SE-UNSA annonçait que le gouvernement "trouverait les enseignants sur son chemin". Soulagés et satisfaits, nous sommes par la clarification de Jean-Marc Ayraut au Secrétaire Général de l'UNSA Fonction Publique que vous pouvez consulter en ligne : [lire](http://www.se-unsa.org/spip.php?article6572) (<http://www.se-unsa.org/spip.php?article6572>)

[Sommaire](#)

## Chantier des Métiers

Obligations de services, nouveau système indemnitaire, le SE-UNSA vous informe sur les avancées obtenues : [lire](#)  
[Obligations de service 2nd degré : Quoi de neuf pour le métier ?](#) (<http://www.se-unsa.org/spip.php?article6561>)

[Sommaire](#)

### Adhérer au SE-UNSA

**Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !). Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...**

[>>adhérer au SE-UNSA](#)

### N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

*Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).*

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux  
33 bis rue de Carros  
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Fax : 05 56 31 36 17

Mail : [ac-bordeaux@se-unsa.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsa.org)

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

*Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à [ac-bordeaux@se-unsa.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsa.org)*